

Condition Numéro 09 et 10

La nécessité de croire et de s'abstenir de toute critique.

Commentaire (Adapté d'après « Silah El Tidjaniyine ») :

Allah (Glorifié et Exalté) dit au sujet de son Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) : « **Il croit en Allah et aux croyants** ». C'est-à-dire que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) accepte les dires des croyants et les certifie.

Allah (Glorifié et Exalté) a dit :

« **Ô vous qui avez cru ! Évitez de trop conjecturer (sur autrui) car une partie des conjectures est péché [...]** » (Sourate 49 Les appartements, verset 12).

Zoujaj a commenté ce verset en disant :

« **C'est le fait de penser du mal concernant les gens du bien** » donc, les conjectures sont illicites et conduisent au châtement. On rapporte que Omar Ibn Khattab (qu'Allah l'agrée) a dit : « **Ne prends pas mal les propos de ton frère tant qu'ils ont une interprétation positive** »

Cha'rani a dit :

« **Nous avons fait la promesse de ne point démentir les propos des vertueux si ils nous informent, à leur sujet, une chose qui dépasse nos raisons, du moment qu'elle n'est pas en contradiction avec les textes révélés. Car le but de chacun d'entre eux est de nous informer davantage au sujet de la puissance divine... Or, certainement, Allah est capable de tout accomplir** ».

Leçon :

Dans le chemin vers Allah, les obstacles, les difficultés et les ruses sont multiples. Il est donc inconcevable de cheminer sans méthode ou sans guide, d'où la nécessité de trouver la personne ayant la science particulière pour cheminer vers Allah. Les conditions de base sont les suivantes :

- Demander l'autorisation d'emprunter ce cheminement (IDHN).
- Le novice doit s'armer de patience.
- Le novice doit s'armer d'obéissance (Ne pas critiquer le cheminement de cet homme d'Allah, et ce, malgré notre incompréhension au début du chemin ; Al Khidr demanda à Moussa (paix sur lui) de ne pas l'interroger malgré son ignorance.)

Conclusion :

Dans la croyance et le suivi de l'homme d'Allah, en l'occurrence, du Cheikh fondateur, ici, Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret), on doit s'armer de la certitude sur la légitimité du cheminement spirituel qu'il nous propose.

« Si Allah veut, tu me trouveras patient et je ne désobéirais à aucun de tes ordres », dit Moussa (paix sur lui). (Sourate 18 La caverne, verset 69)

Zaouiya Tidjaniya El Koubra d'Europe

